

2 OCTOBRE 2017

## Rapport de Davies sur la gouvernance 2017

Auteurs : [Anthony M.C. Alexander](#), [Olivier Désilets](#), [Ivana Gotzeva](#), [Jeffrey Nadler](#), [Patricia L. Olasker](#), [Poonam Puri](#), [Franziska Ruf](#), [William M. Ainley](#), [Scott D. Fisher](#), [Rachel Charney](#) et [Jennifer F. Longhurst](#)

Le *Rapport de Davies sur la gouvernance 2017* analyse les principales tendances et questions liées à la gouvernance qui revêtent de l'importance pour les conseils d'administration, les hauts dirigeants et autres observateurs de ces enjeux au Canada.

L'édition 2017 du rapport présente au lecteur le point de vue de Davies sur une panoplie de questions importantes allant de l'interaction avec les actionnaires à l'activisme actionnarial, en passant par la diversité au sein de la direction, les tendances en matière de rémunération et le nombre grandissant et la complexité des enjeux avec lesquels doivent composer les conseils et les conseillers juridiques d'entreprise. En plus d'offrir une analyse fine de ces enjeux fondamentaux, le rapport aborde les nouvelles questions de gouvernance dont les conseillers juridiques d'entreprise, les conseils d'administration et les hauts dirigeants doivent être au fait, notamment la façon dont les conseils doivent réagir face aux risques éventuels liés aux changements climatiques et les défis que posent les structures à deux catégories d'actions en matière de gouvernance.

Bon nombre des principales questions et tendances en matière de gouvernance en 2017, tant les anciennes que les nouvelles, concernent des initiatives visant à optimiser le leadership et la performance des sociétés ouvertes canadiennes grâce à l'amélioration des structures et des processus de gouvernance. On dénombre parmi celles-ci beaucoup de « pratiques exemplaires », souvent présentées comme des pratiques que devraient adopter toutes les sociétés ouvertes. Toutefois, à l'heure où les conseils et les professionnels en gouvernance se voient imposer de plus en plus d'exigences, le réel défi consiste à savoir gérer les demandes divergentes et à établir un ordre de priorité.

Le présent rapport renferme des conseils pratiques à l'intention des conseils et des hauts dirigeants de sociétés ouvertes ainsi qu'à l'intention de leurs investisseurs sur les questions précitées et sur plusieurs autres facettes de la gouvernance qui demeureront d'actualité au cours de la période de sollicitation de procurations de 2018.

[Télécharger notre rapport.](#)

Personnes-ressources : [Patricia L. Olasker](#), [Franziska Ruf](#), [Olivier Désilets](#) et [Jeffrey Nadler](#)

---

Les renseignements et commentaires fournis aux présentes sont de nature générale et ne se veulent pas des conseils ou des opinions applicables à des cas particuliers. Nous invitons le lecteur qui souhaite obtenir des précisions sur l'application de la loi à des situations particulières à s'adresser à un conseiller professionnel.